



DEF Département de l'enseignement
et de la formation professionnelle
DGES Direction générale de
l'enseignement supérieur

Rapport d'activités 2024 de la DGES

Éditorial

Les hautes écoles sur sol vaudois font preuve d'excellence dans des domaines extrêmement variés, du design aux soins infirmiers, en passant par l'histoire ancienne ou l'ingénierie... et tant d'autres ! Que les personnes qui souhaitent se former dans notre canton – en formation initiale ou continue – puissent le faire dans les meilleures conditions, avec des infrastructures adaptées et en vue d'obtenir un diplôme reconnu et utile pour une carrière épanouissante, au diapason des besoins de la société : voici une des raisons d'être de la DGES.

Notre équipe met tout en œuvre pour que le domaine de la formation opère avec le plus de fluidité possible, en collaboration étroite avec le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) et d'autres services de l'État, ainsi qu'avec toutes les hautes écoles et nos partenaires intercantonaux, fédéraux et internationaux. La matière grise constitue bien la matière première la plus précieuse : elle permet le développement de l'esprit critique et de compétences acquises lors de tout cursus de formation, tourné vers un avenir à construire ensemble, en toute intelligence.

L'enseignement et la recherche dispensés au sein de nos hautes écoles visent à conjuguer savoir et compétences de pointe afin de répondre aux besoins de notre société. En première ligne, les pénuries de personnel qualifié, par exemple dans les domaines de la santé, du travail social, des mathématiques, informatique, sciences naturelles et techniques (MINT) ou encore de l'enseignement, font l'objet de notre plus vive attention et de multiples actions pour y pallier sont mises en place en étroite collaboration avec les acteurs du terrain.

L'année 2024 a été marquée par une forte implication des hautes écoles dans les défis d'un temps porteur d'instabilité à l'international – notamment avec les conflits ouverts en Europe et ailleurs – mais aussi empreint d'avancées majeures dans les domaines de l'intelligence artificielle et de préoccupations collectives concernant la durabilité et la cohésion sociale. Par ailleurs, la DGES a également été active dans le pilotage de grands chantiers d'infrastructures, tel que le Campus santé. À la DGES, nous œuvrons pour l'ouverture de toutes les possibilités de formation, recherche et innovation au cœur du canton de Vaud.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce rapport d'activités de la DGES, qui porte sur une année riche en événements.

Jérémie Leuthold



Directeur général de l'enseignement supérieur

Table des matières

Éditorial	2
Table des matières	3
L'année 2024 en bref.....	4
Des chiffres clés.....	4
Comptes DGES	4
Effectifs étudiantins.....	5
Diplômes délivrés par les hautes écoles vaudoises	6
Qui travaille à la DGES ?	6
Impressum.....	6
Les axes forts des missions de la DGES.....	7
La conduite stratégique.....	7
Les plans stratégiques de l'Université de Lausanne (UNIL) et de la Haute école pédagogique du canton de Vaud (HEP Vaud).....	7
Le plan d'intention cantonal (PIC), la convention d'objectifs quadriennale (COB) et son plan financier de développement (PFD).....	7
La conduite légale.....	9
Loi sur l'université de Lausanne (LUL).....	9
Loi sur la haute école pédagogique (LHEP).....	9
Loi sur les hautes écoles vaudoises de type HES (LHEV)	9
La conduite des infrastructures	10
Projets d'infrastructures emblématiques	10
La conduite opérationnelle	12
Niveau cantonal.....	12
Focus sur les domaines en pénurie : santé, MINT, enseignement.....	13
Niveau intercantonal	14
Les relations internationales et l'innovation	16
Conclusion.....	18
Annexes	19
1. Objets parlementaires suivis par la DGES en 2024	19
2. Glossaire des acronymes	22

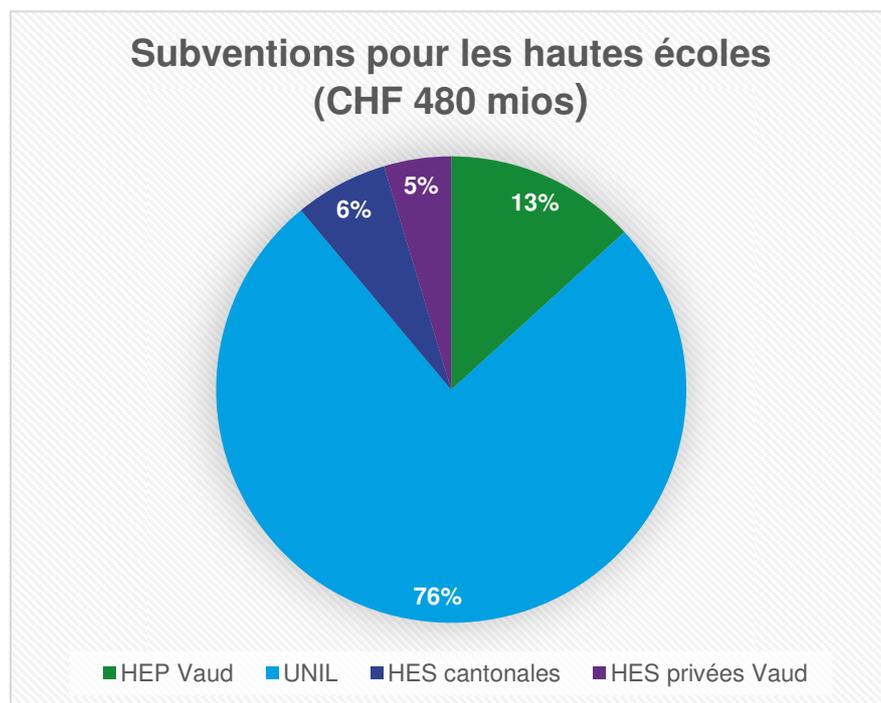
L'année 2024 en bref

Des chiffres clés

Comptes DGES

En 2024, la DGES compte 972 millions de francs de charges.

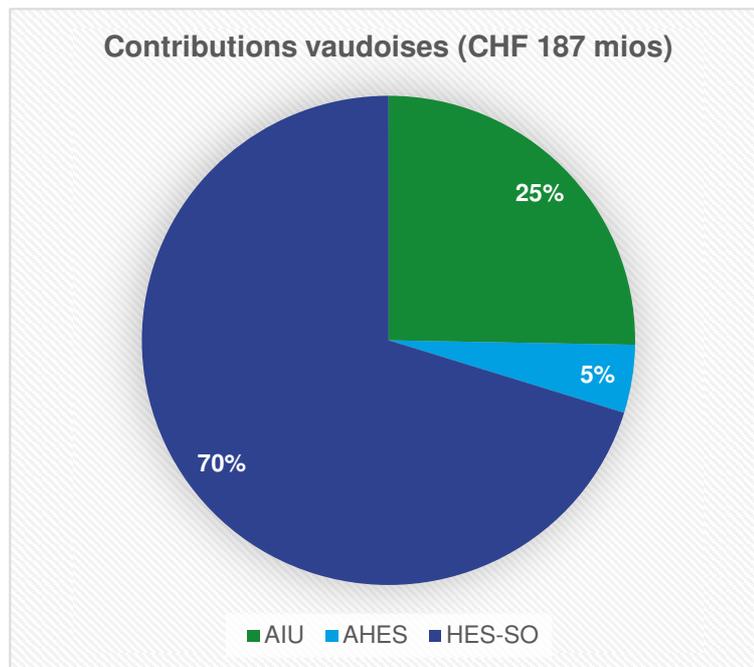
Plus de **480 millions** de francs de subventions sont versés aux hautes écoles (réparties entre l'UNIL, la HEP Vaud, les HES cantonales et les HES privées du canton de Vaud) et la HES-SO.



Par ailleurs, **300 millions** de francs de subventions intercantionales et fédérales sont redistribuées aux hautes écoles.

Les contributions vaudoises, distribuées via divers accords intercantonaux¹, représentent **187 millions** de francs en 2024, répartis en vertu de l'accord intercantonal universitaire (AIU), de l'accord intercantonal sur les hautes écoles spécialisées (AHES) et pour la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO).

¹ Pour l'AIU et l'AHES : il s'agit ici d'accords qui règlent sur le plan intercantonal les contributions qui doivent être versées pour les étudiantes et étudiants provenant d'un canton et qui étudient ailleurs que sur leur sol. Le Canton de Vaud paie donc pour les vaudoises et vaudois qui étudient ailleurs en Suisse.

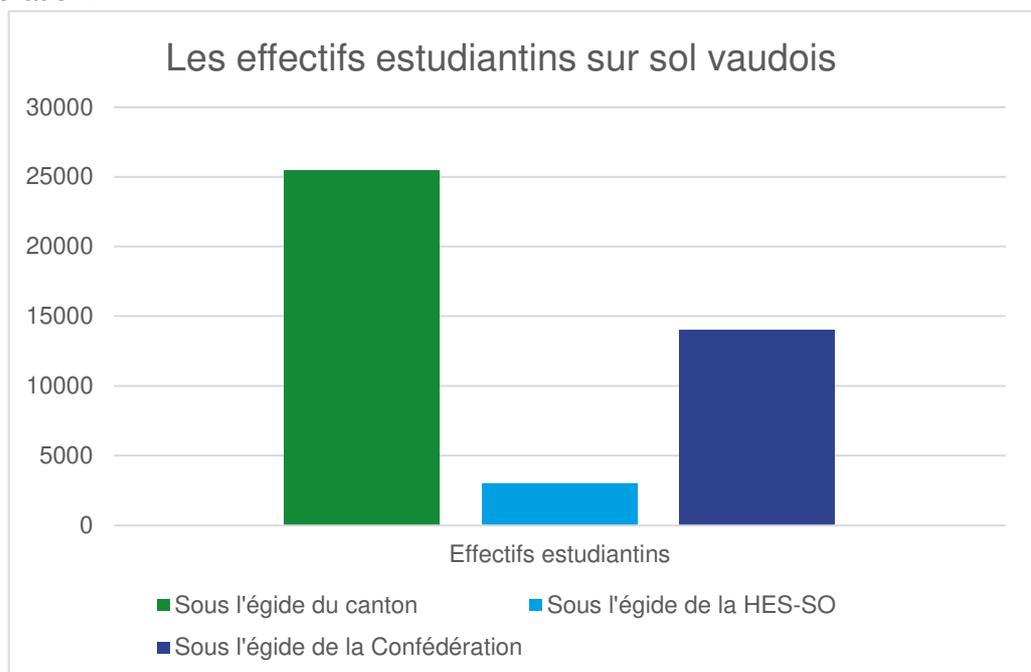


La DGES accorde encore une subvention de 0.89 million de francs à la Fondation Jean Monnet pour l'Europe. Quant aux affaires internationales de la DGES, elles sont dotées d'un budget de 0.54 million de francs. Enfin, le montant des salaires au sein de la DGES s'élève en 2024 à 2.56 millions de francs.

Effectifs étudiants

Plus de 42'500 étudiantes et étudiants sont recensés dans toutes les hautes écoles sises sur sol vaudois (IMD, HEFP et HES-SO Master exceptés) à la rentrée d'automne 2024.

On compte **plus de 25'500** étudiantes et étudiants dans les hautes écoles placées sous l'égide du Canton de Vaud (UNIL, HEP Vaud, ECAL, HEIG-VD, HESAV, La Source, HEMU, HETSL). Près de 3'000 dans les trois hautes écoles placées directement sous l'égide de la HES-SO (La Manufacture, EHL, CHANGINS). Plus de 14'000 à l'EPFL, haute école qui dépend de la Confédération.



Diplômes délivrés par les hautes écoles vaudoises

En 2023, les hautes écoles dont s'occupe la DGES ont délivré 6334 diplômes.

Qui travaille à la DGES ?

La DGES constitue une des trois directions générales du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF), dirigé par le Conseiller d'État Frédéric Borloz. Elle bénéficie de 25 collaboratrices et collaborateurs (18.6 ETP).

Comité de direction : Jérémie Leuthold, Alexandre Dobjanschi, Michael Fiaux, Karin Gallati Baldy, Sandrine Verest-Junod

Secrétariat : Ioanna Cagnazzo, Sonia Desselberger, Mercedes Kahla-Robles

Unité RH : Francesco Casale, Nathalie Saillen

Unité Finances : Mario Cavallet, Régis Hosennen, Albane Margot

Unité Infrastructures : Antoine Cottet, Laurent Gattlen

Unité Juridique : Séverine Michellod-Bonard, Carina Almeida Nunes, Marine Meier

Relations internationales et innovation : Christine Gaulis

Surveillance et pilotage stratégiques : Amanda Blanco, Odile Cornuz, Eugénie Kalathakis, Barbara Ronga, Damian Rosset, Sylvia Trieu

En octobre 2024, Karin Gallati Baldy a succédé à Melaine Noé Laesslé à la direction infrastructures des hautes écoles. En décembre, Sandrine Verest-Junod a terminé son mandat et sa fonction a été reprise ad intérim par Damian Rosset.

Impressum

Rédaction

Odile Cornuz et Michael Fiaux

Avec les apports des collègues DGES et le support du secrétariat

Les axes forts des missions de la DGES

La conduite stratégique

La politique publique menée par la DGES et ses grandes orientations de gouvernance, implique un ensemble d'orientations, de décisions et d'actions prises selon des objectifs stratégiques et grâce à des instruments de pilotage établis par la loi. Elle implique une analyse continue de l'environnement du domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation. Cette conduite stratégique s'étend à l'ensemble des hautes écoles financées par des deniers publics, soit l'Université de Lausanne, la Haute école pédagogique du canton de Vaud et les hautes écoles spécialisées vaudoises.

Les plans stratégiques de l'Université de Lausanne (UNIL) et de la Haute école pédagogique du canton de Vaud (HEP Vaud)

En 2024, le Grand Conseil a adopté les plans stratégiques pluriannuels (2022-2027) de l'UNIL et de la HEP Vaud, articulés autour des missions fondamentales des hautes écoles : enseignement, recherche, contribution à la société et développement de la politique institutionnelle. Ces plans permettent d'assurer le suivi des hautes écoles et de fixer des objectifs concomitants avec les enjeux cantonaux.

Pour l'UNIL, l'accent est mis sur une institution ouverte sur son environnement, investie dans l'accompagnement des grands défis de société. Au cœur de ce plan se trouvent notamment la transition écologique et numérique de la société, l'intelligence artificielle, l'attractivité internationale, la capacité d'innovation et de développement économique ainsi que le renforcement du pôle de formation et de recherche dans le domaine de la santé, en collaboration étroite avec le CHUV et les hautes écoles vaudoises.

Pour la HEP, le plan stratégique réaffirme le rôle central de l'institution dans la formation puis l'accompagnement des enseignantes et enseignants. Il met également un accent particulier sur l'anticipation des besoins de la société. Les futurs pédagogues seront aussi sensibilisés aux voies de formation professionnelle afin de mieux les valoriser auprès des élèves.

Le plan d'intention cantonal (PIC), la convention d'objectifs quadriennale (COB) et son plan financier de développement (PFD)

Le plan d'intention cantonal (PIC) dédié aux hautes écoles spécialisées vaudoises a pour objectif de définir les orientations que le canton souhaite donner à ses hautes écoles spécialisées (HES) pour les années à venir (de 2025 à 2028). Rédigé en 2024, il sera soumis au Conseil d'État et au Grand Conseil en 2025.

Pour la période 2025-2028, les priorités proposées sont les suivantes : la contribution au développement d'une société durable ; la lutte contre la pénurie de professionnels qualifiés ; la flexibilité et l'agilité dans les parcours de formation ; l'accompagnement de la transition numérique et digitale. Les priorités sont déclinées selon trois axes permettant de saisir pleinement les enjeux de société qui y sont liés : des HES dont l'offre de formation évolue constamment pour répondre à la transformation des besoins des terrains professionnels ; des HES innovantes, reconnues comme génératrices et actrices des changements sociétaux ; une constellation de HES qui anticipe et coordonne son évolution.

Parallèlement à la stratégie cantonale, le PIC sert de base de réflexion pour la convention d'objectifs quadriennale (COB) de la HES-SO, convention signée entre les cantons et le rectorat de la HES-SO. La COB définit les missions et les objectifs fixés à la HES-SO par les cantons partenaires. Le DEF, par l'entremise de la DGES, a été sollicité pour participer à la rédaction de la COB, validée en 2024. Les travaux d'élaboration de ce texte se sont déroulés en parallèle à ceux du PIC, la cohérence entre les éléments prévus par la COB et ceux adressés aux HES vaudoises par l'entremise du PIC a ainsi été assurée. Un plan financier de développement (PFD) 2025-2028 a été travaillé de concert, avec le concours du directeur général de la DGES et de son unité finances.

La conduite légale

Actuellement, trois lois spéciales cadrent le domaine des hautes écoles dans le canton de Vaud. Tant la loi sur les hautes écoles vaudoises de type HES (LHEV) que la loi sur l'Université de Lausanne (LUL) et la loi sur la Haute école pédagogique (LHEP), ainsi que les documents réglementaires qui les accompagnent, ont franchi des étapes importantes en 2024 dans le cadre de travaux de révision législatifs.

Loi sur l'université de Lausanne (LUL)

Une révision partielle de la LUL a été initiée, portant sur deux éléments : d'une part le renforcement des bases légales et réglementaires du financement par l'UNIL des prestations de recherche et d'enseignement déléguées au CHUV et à Unisanté et, d'autre part, le concours pour l'admission en deuxième année de Bachelor en médecine au sein de la Faculté de biologie et de médecine. L'avant-projet de révision partielle a été mis en consultation en été 2024, le projet adopté par le Conseil d'État en décembre 2024 et transmis au Grand Conseil pour traitement en 2025.

Mais encore, initiés en 2024, du côté réglementaire...

- Travaux de refonte complète du règlement sur la gestion du domaine de l'enseignement et de la recherche en biologie et en médecine (RGDER)
- Révision partielle du règlement d'application de la loi de l'Université de Lausanne (RLUL)

Loi sur la haute école pédagogique (LHEP)

Une révision partielle de la LHEP est en cours. Cette modification a pour but de donner plus d'agilité à la HEP, qui a vu ses effectifs augmenter de manière significative depuis sa création et qui doit dès lors adapter sa structure et son organisation. Les travaux ont débuté par une préconsultation au printemps 2024, afin d'établir des bases solides pour l'élaboration d'un avant-projet, dont le Conseil d'État a autorisé la mise en consultation en décembre 2024.

Mais encore, en 2024, du côté réglementaire...

- Projet de révision du règlement d'études (RBS1) en cours afin de répondre au mieux aux besoins du terrain
- Ouverture de la révision de la décision 159, qui vise à redéfinir le statut des praticiens formateurs de la HEP ainsi que les conditions cadre de leurs missions

Loi sur les hautes écoles vaudoises de type HES (LHEV)

Le Grand Conseil a adopté, en janvier 2024, une modification de la LHEV qui introduit trois nouvelles fonctions du personnel d'enseignement et de recherche (PER) : celles de professeur HES assistant, de chargé de cours HES et de collaborateur scientifique (ou artistique) HES, pour une entrée en vigueur au 1^{er} août 2024.

La conduite des infrastructures

La mise à disposition de locaux permettant aux hautes écoles d'assurer leur mission de formation et de recherche est une responsabilité de l'État, confiée à la DGES. La DGES s'assure que ces infrastructures correspondent aux besoins. Les travaux d'assainissement, de rénovation, de construction, ainsi que les projets artistiques liés, s'intègrent pleinement dans l'espace dynamique de la formation tertiaire. Pour assurer cette mission, la DGES travaille en étroite collaboration avec la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP), ainsi qu'avec le Service des bâtiments de l'Université de Lausanne (UniBat) et la Direction des constructions, ingénierie, technique et sécurité du CHUV.

Quatre projets emblématiques se sont développés en 2024, alors que plusieurs autres ont franchi des étapes importantes auprès du Conseil d'État et du Grand Conseil.

Projets d'infrastructures emblématiques

Unithèque

Le chantier de l'extension et de la modernisation du bâtiment Unithèque sur le campus de Dorigny s'est poursuivi. Les travaux d'extension touchent à leur fin et les premiers locaux ont déjà été mis à disposition des utilisateurs. L'ouverture complète du bâtiment (extension et modernisation) est agendée au premier semestre 2027.

Biocosme

Le développement du projet de construction d'un nouveau bâtiment dédié aux sciences de la vie sur le site de Dorigny a également continué. Durant les derniers mois, un important travail d'optimisation a été effectué afin de respecter la cible budgétaire ambitieuse de ce projet. Des modifications ont été apportées au projet initial afin de répondre aux nouveaux critères d'exemplarité de l'État en ce qui concerne la durabilité et la protection du climat. Les travaux de réalisation du bâtiment débuteront en 2026.

Campus santé

Le projet du Campus Santé a connu une étape importante en 2024 avec l'ouverture du chantier et le début des travaux de gros œuvre après une importante phase de fouilles archéologiques débutée en 2023. Un crédit additionnel a été accordé par le Grand Conseil en mai 2024, afin de renforcer l'engagement de l'État en faveur du climat et de la durabilité. Ce crédit permettra de maximiser la surface de panneaux solaires sur le site, une meilleure utilisation du bois dans les projets de construction et une optimisation de la ventilation naturelle des bâtiment HESAV et C4.

HEP Bourdonnette

Le projet HEP Bourdonnette, qui prévoit la construction d'un bâtiment sur le site du Campus Santé devant accueillir provisoirement une partie de la HEP, a passé des étapes importantes de son développement en 2024. Le cahier de projet a été finalisé, ce qui a permis de rédiger un EMPD sollicitant le crédit d'ouvrage pour la réalisation du bâtiment. Cet EMPD sera présenté au Conseil d'État au premier semestre 2025 avec l'objectif d'une ouverture du chantier en 2026.

Objets d'infrastructures adoptés par le Conseil d'État et le Grand Conseil en 2024

Le Conseil d'État a adopté :

- en janvier, une autorisation d'engager des dépenses supplémentaires pour l'Unithèque, d'un montant de 10.7 millions et un crédit d'études de 395'000 francs afin de financer les études d'avant-projet pour pérenniser les installations de distribution d'eau du lac du Campus de l'UNIL à Dorigny ;
- en novembre, un crédit d'études de 400'000 francs pour l'élaboration du cahier des charges en vue de la préparation du concours de projets d'architecture et d'ingénierie dans le cadre d'une procédure sélective pour un nouveau bâtiment destiné à la HEP Vaud sur le site de la Campagne des Cèdres à Lausanne.

Le Grand Conseil, a adopté :

- en mai, trois crédits additionnels (pour un total de 20.2 millions) destinés à l'intégration du bois, la ventilation naturelle en façade, la maximisation du potentiel photovoltaïque et les fouilles archéologiques dans le cadre du Campus santé ;
- en juin, un crédit additionnel de 3 millions pour le traitement de la moule quagga dans la station de pompage de l'UNIL ;
- en octobre, un crédit cadre de 17.73 millions, destiné à financer la deuxième phase de travaux permettant la mise en œuvre des dispositions légales fédérales et cantonales sur l'énergie relatives aux grands consommateurs, sur les sites de Dorigny et du Bugnon, exploités par l'UNIL ;
- en novembre, un crédit additionnel de 2.15 millions destiné à financer la maximisation du potentiel solaire, la valorisation du bois et l'acquisition d'un équipement de traitement de l'air dans le cadre de la réalisation de l'extension et la modernisation de l'Unithèque.

La conduite opérationnelle

L'étendue de la conduite opérationnelle de la DGES est influencée par la diversité des institutions autonomes dont elle assure la haute surveillance. En plus du suivi régulier de l'UNIL, de la HEP Vaud et des HES vaudoises au sein du canton, les dimensions intercantonale, fédérale et internationale, inhérentes au domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation, doivent faire l'objet de la plus grande attention. Le canton de Vaud est le seul canton romand à bénéficier de la présence de tous les types de hautes écoles sur son territoire. Cela implique des bénéfices tant sociaux qu'économiques, mais également une responsabilité dans les décisions et actions qui touchent ce domaine scruté attentivement tant par la population que par les politiques. Pour 2024 sont passés en revue les événements les plus marquants au niveau cantonal et intercantonal, avec un focus sur la thématique des pénuries dans certains domaines.

Niveau cantonal

Nominations et renouvellements de mandats au sein des hautes écoles

À la HEIG-VD, Ana Maria Nogareda a pris ses fonctions de directrice générale dès janvier. Marc Schmid est le nouveau directeur de CHANGINS depuis le 1^{er} octobre. Par ailleurs, le Conseil d'État a renouvelé, en janvier, le mandat d'Alexis Georgacopoulos en tant que directeur de l'ECAL ; puis en juillet, le mandat de Thierry Dias en tant que recteur de la HEP Vaud. Le Conseil de Fondation de l'HEMU, avec l'accord du Conseil d'État, a aussi renouvelé en mars le mandat de Noémie Robidas en tant que directrice générale de l'HEMU-CL.

Mandat DEF-DSAS

En étroite collaboration avec la Direction générale de la santé (DGS) et la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL, la DGES a initié et conduit les travaux liés à un mandat conjoint des chefs de départements du DEF et du DSAS chargeant les directions de l'UNIL et du CHUV de répondre aux recommandations qui concernent leur collaboration dans le rapport n°80 de la Cour des comptes sur le pilotage et la gestion des prestations d'intérêt général des hôpitaux (PIG).

Occupation Géopolis

À l'Université de Lausanne, l'année 2024 a été marquée par des mouvements étudiants solidaires de la population palestinienne dans le contexte de la guerre menée par Israël contre le Hamas dans la bande de Gaza. Un collectif propalestinien a occupé le hall du bâtiment Géopolis sur le campus de l'UNIL durant trois semaines au mois de mai 2024. La DGES a suivi cette situation et assuré le lien entre la Direction de l'UNIL et les autorités.

Mais encore, en 2024, au niveau cantonal...

- Suivi des rapports d'activité 2023 des HES cantonales ainsi que des rapports de gestion 2023 de la HEP Vaud et de l'UNIL
- Pilotage d'un rapprochement avec CHANGINS dans la mise en place du nouvel Agripôle
- Suivi et surveillance des institutions privées sises dans le canton de Vaud
- Projet pour faciliter la poursuite des études de personnes réfugiées, en collaboration avec les partenaires cantonaux de l'accueil

- Signature d'une nouvelle convention d'objectifs (2025-2029) avec la Fondation Jean Monnet
- 21 personnes soutenues financièrement pour suivre une année préparatoire hors canton (59 autorisations pour 92 demandes traitées)
- Sur 15 recours traités, émanant d'étudiantes et étudiants des hautes écoles vaudoises de type HES : 1 retiré, 2 partiellement admis, 5 rejetés, 7 en rédaction ou relecture à l'Unité juridique de la DGES ou en validation au Secrétariat général du département
- 73 légalisations de diplômes
- Participation à la gestion des institutions, associations et fondations suivantes : Haute école de théâtre de Suisse romande – La Manufacture, Cinéforum, Innovaud, Fondation Jean Monnet pour l'Europe (FJME), Fondation Switch, Fondation Irène, Nada, Andrée Chuard-Schmidt, Fondation HEMU-CL, Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM)

Focus sur les domaines en pénurie : santé, MINT, enseignement

La problématique de la pénurie de personnel qualifié dans le domaine des soins, mais aussi dans celui de l'ingénierie et du numérique, du travail social ou encore celui de l'enseignement, fait partie des priorités du Conseil d'État et des hautes écoles, reflétées dans leurs plans de développement et stratégiques. En 2024, le DEF a poursuivi plusieurs actions, de manière directe ou indirecte, destinées à renforcer les solutions pour contrer ces pénuries.

InvestPro

Le projet InvestPro – condensé pour « Investir ensemble pour les professions de la santé » – représente le dispositif vaudois prévu pour permettre au système de santé de disposer d'un nombre accru de professionnels qualifiés dans ce domaine crucial. Il englobe la part vaudoise de la mise en œuvre de la loi fédérale relative à l'encouragement de la formation dans le domaine des soins infirmiers, elle-même résultant de l'acceptation de l'initiative populaire pour des soins infirmiers forts. En étroite collaboration avec la Direction générale de la santé (DGS), la DGES contribue au volet formation de ce dispositif, en lien avec HESAV et La Source, qui proposent un cursus de Bachelor en soins infirmiers. 2024 a marqué une étape déterminante pour ce dispositif : la loi fédérale est entrée en vigueur au 1^{er} juillet et le décret InvestPro a été validé par le Grand Conseil le 3 septembre pour une entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} juillet également.

MINT

Du côté des domaines Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles et techniques (MINT), un premier Salon MINT Vaud, destiné à éveiller l'intérêt des écolières et écoliers pour ces matières, a remporté un franc succès fin février 2024 avec le concours de plusieurs hautes écoles – dont l'EPFL, l'UNIL et la HEIG-VD – et sera réédité en 2025.

PiBS

Concernant la filière d'études Bachelor intégrant la pratique (PiBS), qui permet aux titulaires d'une maturité gymnasiale ou professionnelle sans formation professionnelle de base dans un domaine approprié de commencer directement des études de Bachelor, la Confédération a proposé que, dans le domaine MINT, elle puisse être proposée de manière permanente à partir de 2026. Une consultation sur cette proposition a été lancée en 2024, à laquelle le Conseil

d'État a répondu favorablement dans la mesure où elle complète le panel de mesures visant à augmenter la relève de spécialistes MINT, notamment au sein de la HEIG-VD pour le canton de Vaud.

Formations et métiers du numérique

S'appuyant sur les analyses et recommandations de l'étude des formations et des métiers du numérique publiée en octobre 2023, ainsi que sur d'autres travaux menés au sein du DEF, les modalités de coordination des actions menées pour faire face à cette pénurie ont été formalisées entre le secrétariat général et les trois services du DEF, à savoir les Directions générales de l'enseignement obligatoire, postobligatoire et supérieur. La responsabilité de mise en œuvre incombe aux services compétents, sans pilotage central, car les différentes mesures sont fortement liées aux activités des services. Toujours à la suite de cette première étude et afin d'identifier et cibler les futurs leviers d'actions prioritaires pour le domaine de la transition écologique, une nouvelle étude – en cours de définition – sera lancée. Plusieurs services sont impliqués, tels que le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI), la Direction générale de l'environnement (DGE), la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) et la DGES.

Bachelor en enseignement pour le degré secondaire I

Afin de stimuler les vocations dans le domaine de l'enseignement, la nouvelle filière Bachelor en enseignement pour le degré secondaire I poursuit son déploiement à la Haute école pédagogique du canton de Vaud, en collaboration avec l'Université de Lausanne. Elle permet de suivre un cursus offrant les bases académiques dans quatre disciplines, puis d'accéder au Master pour l'enseignement au secondaire I. À leurs ouvertures, la première volée de cette formation comptait près de cent personnes (septembre 2023), et la deuxième près de cent trente (septembre 2024).

Niveau intercantonal

Débats mFRI 25-28

Le 8 mars 2024, le Conseil fédéral a transmis au parlement son Message Formation, Recherche et Innovation pour les années 2025 à 2028 (mFRI 25-28). La DGES, en collaboration avec l'Office des affaires extérieures (OAE), a participé à la sensibilisation de la députation vaudoise aux chambres fédérales au risque d'érosion de l'excellence de la recherche et de l'enseignement supérieur en Suisse en lien avec la planification financière insuffisante présentée.

Travaux de la CSHE

La DGES a contribué aux travaux des trois organes de la Conférence suisse des hautes écoles (CSHE) : la Conférence spécialisée, la Conférence plénière et le Conseil des hautes écoles. Elle a aussi participé à deux groupes de travail de la Conférence spécialisée de la CSHE, l'un sur la réglementation de l'admission en HES dans le domaine de la santé, l'autre sur les structures organisationnelles de la CSHE.

Mais encore, en 2024, au niveau intercantonal...

- Réponse à la consultation fédérale sur la modification de la loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) visant à pérenniser le projet

pilote en HES de filières d'études bachelor intégrant une partie pratique (PiBS) dans le domaine des MINT

- Représentation au sein de la Commission des professions médicales (MEBEKO), un organe fédéral jouant un rôle consultatif (domaine de la qualité) et décisionnel (reconnaissance de diplômes universitaires et postgrades étrangers) dans le domaine des professions médicales universitaires
- Défense des intérêts des hautes écoles vaudoises en étroite collaboration avec l'équipe de négociation entre la Suisse et l'Union européenne via le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

Les relations internationales et l'innovation

Les relations internationales jouent un rôle essentiel pour les hautes écoles car elles contribuent à leur rayonnement, à l'enrichissement académique et à leur compétitivité. Elles représentent un levier stratégique leur permettant d'innover, de se positionner comme des actrices influentes du savoir et d'offrir à leurs étudiantes et étudiants une formation adaptée aux défis mondiaux – en plus d'expériences inoubliables.

Les projets internationaux des hautes écoles vaudoises

La DGES soutient les mobilités des hautes écoles en collaboration avec des partenaires en Suisse ou à l'étranger. On peut par exemple citer les *Leading Houses* (réseaux de compétences nationaux dépendants du SEFRI) ou le réseau swissnex.

En 2024, une trentaine de projets d'échanges internationaux, en hybride ou en présentiel, ont été soutenus. Ils ont impliqué les HES ainsi que la HEP Vaud. Les groupes, pour la plupart d'entre eux, se sont rendus à l'étranger (mobilité OUT), alors que quatre projets ont accueilli des groupes venus d'ailleurs (mobilité IN).

Paris 2024

Le Canton de Vaud était présent à la Maison Suisse installée dans la cour de l'ambassade de Suisse à Paris durant les Jeux olympiques et paralympiques. L'ECAL y a installé une œuvre inédite, le Vaud-o-rama, composée d'une vingtaine d'écrans synchronisés offrant une vision panoramique du canton et de ses atouts. L'installation a valorisé la région, faisant découvrir au public sa diversité. Avec le DEF, quatre départements ont contribué à cet événement : ceux de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DCIRH), des institutions, du territoire et du sport (DITS) et de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP).

Une journée vaudoise a été célébrée le 27 juillet 2024. Le Conseiller d'État Frédéric Borloz était présent en tant que chef du DEF, mais également comme responsable des affaires transfrontalières. Regroupés par le réseau « SMART MOVE », l'UNIL, la HEIG-VD et l'EPFL ont représenté l'excellence académique du canton.

Des responsables des soins du canton en délégation aux États-Unis

En novembre 2024, une initiative pionnière de la Haute Ecole et Institut La Source, soutenue par la DGES, a convié l'infirmière cantonale ainsi que les responsables de soins de plusieurs hôpitaux ou cliniques (CHUV, HRC, EHC, Fondation de Nant, Clinique La Source) pour étudier une loi sur les quotas (nombre de patients maximum par infirmière selon les services) mise en place en Californie il y a vingt ans, grâce à un programme mis sur pied par swissnex.

Travail de mise en réseau

Le 13 septembre 2024, l'ensemble des *Leading Houses* a été invité par la DGES à se présenter devant les hautes écoles du canton, dans les locaux de la HEP Vaud. Cette journée a permis d'initier de nouvelles collaborations.

Le 25 septembre 2024, les responsables de communication des hautes écoles, du DEF et du SPEI ont été conviés à partager une matinée dans les locaux de Vaud Promotion, afin d'échanger sur les bonnes pratiques et les messages de leurs institutions respectives ou encore de renforcer leur réseau.

Innovation

Le canton de Vaud demeure un des cantons les plus novateurs de notre pays, lui-même considéré comme le pays le plus innovant au monde. Chaque jour, des mesures sont mises en place pour promouvoir l'innovation. Ces dernières s'élaborent en étroite collaboration avec les hautes écoles vaudoises, via des concours internes (HEIG-VD *Innovation Crunch Time*), des soutiens comme ceux offerts par la Fondation pour l'innovation et la technologie (FIT), des laboratoires d'innovation (EPFL + ECAL Lab ou encore H4) ou des programmes collaboratifs ([seal]). Dans ce domaine, la DGES travaille aussi en étroite collaboration avec d'autres services de l'État comme le SPEI, ou des agences partenaires comme Innovaud.

Mais encore, en 2024, dans le domaine de l'innovation...

- Lancement de [seal] : un programme d'innovation en confiance numérique et en cybersécurité. Avec le Fonds de soutien à l'innovation du canton pour cinq ans, [seal] permet à la HEIG-VD, à l'UNIL et à l'EPFL d'unir leurs compétences pour contribuer à faire face aux défis liés à la confiance numérique et à la cybersécurité
- Participation, aux côtés du Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI), au soutien du Conseil d'État pour ses échanges avec le Conseil des EPF et de l'EPFL quant à l'implantation du *Swiss Data Science Center* (SDSC) sur le site du Biopôle à Épalinges et à l'ouverture aux hautes écoles vaudoises au soutien financier du Canton.

Conclusion

La DGES poursuit ses missions au service de la politique et de la stratégie du canton de Vaud en matière de formation, de recherche et d'innovation (FRI) pour le domaine des hautes écoles. Les conditions cadres qui permettent aux hautes écoles de se développer de manière optimale nécessitent des adaptations et une vigilance soutenue dans un contexte national et international à la stabilité éprouvée.

Fin 2024, au niveau européen, la réouverture de la participation de la Suisse au programme Horizon Europe a constitué une excellente nouvelle pour l'ensemble du domaine FRI. Au niveau national, on peut souligner l'attention particulière portée à la recherche menée dans les hautes écoles spécialisées, intégrée dans le programme de travail 2024-2027 du Conseil suisse de la science – qui trouve de l'écho dans le travail effectué pour le PIC, soulignant l'importance de HES innovantes, reconnues comme génératrices et actrices des changements sociétaux. Au niveau cantonal, au-delà des actions et projets déjà évoqués dans ce rapport, mentionnons encore que la DGES est impliquée dans le projet MAT-EO, la réforme de la maturité dans le canton de Vaud, qui passera à quatre ans d'études en 2032 et offre ainsi l'opportunité de revoir la fin de la scolarité obligatoire et les transitions vers les formations postobligatoires. Cette réforme aura principalement des conséquences, pour l'enseignement supérieur dans le canton, sur la HEP Vaud.

Nombreuses sont les questions ouvertes et les défis à relever dans le domaine FRI, notamment en termes de financement des hautes écoles, de durabilité ou encore des développements de l'intelligence artificielle générative. Pour la DGES, il est essentiel d'accompagner au mieux les hautes écoles autonomes dont elle assure la surveillance générale et contrôle la gestion dans ce contexte complexe.

Annexes

1. Objets parlementaires suivis par la DGES en 2024

La DGES a été impliquée en 2024 dans le traitement de nombreux objets parlementaires – question orale, simple question, interpellation, postulat, motion, résolution – dont elle a élaboré les réponses, entièrement ou partiellement. Elle a également participé à des séances de la Commission thématique de la formation (COFOR). Enfin, elle a soutenu des exposés des motifs et projets de décrets, lois et règlements, participant à la bonne conduite légale du domaine des hautes écoles. Les objets dont la DGES ne porte pas la responsabilité, mais intervient en appui, se trouvent ci-dessous en italiques.

Simple question

24_QUE_40, Simple question Fabrice Moscheni - **Occupation de l'UNIL : Dénonçons les propos antisémites** ! Objet adopté CE 03.07.24, Traité SGC

24_QUE_68, Simple question Muriel Thalmann et consorts au nom de Valérie Zonca et de Céline Misiego - **Egalité : la HEP se distancie-t-elle des services cantonaux ?** Objet adopté CE 05.03.25, Traité SGC

Interpellation

22_INT_102, Interpellation Théophile Schenker et consorts - **Accès aux études supérieures pour les personnes relevant du domaine de l'asile et en besoin de protection.** Objet adopté GC 23.01.24

23_INT_22, Interpellation Alice Genoud et consorts - **Climat : UNIL, tu peux mieux faire ?** Réponse reçue le 21.02.2023 Objet adopté CE 20.03.24, Traité SGC

23_INT_39, Interpellation Hadrien Buclin et consorts - **Suppression du programme doc.CH par le Fonds national suisse : un report de charges problématique sur les cantons universitaires ?** Objet adopté GC 23.01.24

23_INT_74, Interpellation Denis Corboz et consorts - **Nouvelle crise à la Haute école de musique VAUD VALAIS FRIBOURG.** Objet adopté GC 03.09.24

23_INT_114, Interpellation Fabrice Moscheni et consorts - **Grève du 14 juin : l'UNIL a-t-elle financé une action politique ?** Objet adopté GC 27.08.24

23_INT_115, Interpellation Sergei Aschwanden et consorts - **Sportif d'élite et étude de médecine : incompatibilité vaudoise ?** Objet adopté GC 27.08.24

23_INT_163, Interpellation Yolanda Müller Chabloz et consorts au nom Les Vert.e.s vaudois.e.s - **Dans les PIG, tout est-il vraiment bon ?** Objet adopté GC 27.08.24

24_INT_13, Interpellation Sergei Aschwanden et consorts - **Pourquoi dispenser de futurs enseignants d'une formation pratique ?** Traitement en cours

24_INT_27, Interpellation Rebecca Joly - **Examen annulé en cours de route : la HEP a-t-elle perdu le nord ?** Objet adopté CE 18.09.24, Traité SGC

24_INT_39, Interpellation Florence Bettschart-Narbel et consorts - **L'Unil soutient-elle le boycott des universités israéliennes ?** Objet adopté CE 03.07.24, Traité SGC

24_INT_92, Interpellation Cédric Weissert et consorts - **L'UNIL a-t-elle encore une fois mélangé lieu de formation et lieu de doctrine politique ?** Objet adopté CE 05.09.24, Traité SGC

24_INT_99, Interpellation Julien Eggenberger et consorts - **Quelles sont les collaborations entre les hautes écoles vaudoises et les institutions académiques en Israël et en Palestine ?** Objet adopté CE 18.12.24, Traité SGC

24_INT_103, Interpellation Géraldine Dubuis et consorts - **Un rêve digital qui risque de virer au cauchemar ?** Objet adopté CE 19.12.24, Traité SGC

24_INT_121, Interpellation Martine Gerber et consorts au nom Groupe les Vert.e.s - **La Ferme de Bassenges ne disparaîtra pas: chaque ferme compte !** Traitement en cours

24_INT_140, Interpellation Fabien Deillon et consorts - **HEP, enseignement public et neutralité religieuse**, Traitement en cours

24_INT_158 Interpellation Florence Bettschart-Narbel et consorts - **Unisanté serait-il devenu un vecteur de communication de l'USS ?** Objet adopté CE 05.02.25, Traitement SGC

Postulat

23_POS_1, Postulat Monique Ryf et consorts au nom au nom de la commission de gestion - **Des solutions pour davantage de places de stage**. Objet adopté CE 30.10.24, traitement commissions GC

23_POS_4, Postulat Blaise Vionnet et consorts - **Pour une formation romande en chiropratique à Lausanne**. Traitement en cours

23_POS_39 Postulat Laurent Balsiger et consorts - **Favoriser la terre crue au lieu du béton !** Traitement en cours

24_POS_42 Postulat Yannick Maury et consorts au nom de Guy Gaudard - **Le temps presse pour établir un état des lieux de la précarité étudiante**. Renvoyé à commission 10.10.24

24_POS_34 Postulat Muriel Thalmann et consorts - **Mise en œuvre de la révision du droit pénal en matière sexuelle dans le canton de Vaud**. Renvoyé à commission 20.08.24

24_POS_60, Postulat Romain Pilloud et consorts - **40% de taxes en plus à la HES-SO – Un danger pour les métiers d'aujourd'hui et de demain**. Renvoyé à commission 03.12.24

Motion

22_MOT_44 Motion Florence Gross et consorts - **Pénurie de personnel infirmier en EMS/EPSPM : une mesure incitative nécessaire**. Objet adopté GC 03.09.24

24_MOT_2 Motion Fabrice Moscheni et consorts - **Pour des comptes et des budgets plus transparents sur les montants des PiG**. Renvoyée par manque de temps 26.11.2024, en cours

24_MOT_19, Motion Grégory Bovay et consorts au nom Du Groupe PLR - **Des prestations d'intérêt général (PiG) pour la formation et la recherche ancrées dans la loi sur l'Université**. Rapport de commission publié, 27.11.24

24_MOT_20 Motion Gérard Mojon et consorts au nom PLR - **Pour une liste claire des prestations d'intérêt général (PiG) dans la loi sur la planification et le financement des établissements sanitaires d'intérêt public (LPFES)**. Renvoyée à commission 19.03.24, en cours

24_MOT_29, Motion Xavier de Haller et consorts au nom Groupe PLR - **Valoriser l'engagement de milice - reconnaissance des acquis militaires par l'octroi de crédits ECTS**. Rapport de commission publié, 25.02.25

Résolution

24_RES_8, Résolution Florence Bettschart-Narbel et consorts au nom PLR, UDC - **Pour que l'UNIL reste un lieu de formation et de recherche**. Traitée par le SGC le 06.09.24

Exposé des motifs et projet de décret

23_LEG_16, EMPD **Crédit additionnel de CHF 3'000'000 pour le traitement de la moule quagga dans la station de pompage de l'UNIL**. Objet adopté GC 04.06.24

23_LEG_29, EMPD **Plan stratégique pluriannuel 2022–2027 de l'UNIL**. Objet adopté GC 27.08.24

23_LEG_32, EMPD **Plan stratégique pluriannuel 2022–2027 de la HEP Vaud**. Objet adopté GC 30.01.24

23_LEG_171, EMPD **Crédit additionnel de CHF 2'150'000 destiné à financer la maximisation du potentiel solaire, la valorisation du bois et l'acquisition d'un équipement de traitement de l'air dans le cadre de la réalisation de l'extension et la modernisation de l'Unité sur le site du Campus de l'UNIL**. Objet adopté GC 19.11.24

23_LEG_229, **Projet d'arrêté du CE sur la reconduction d'un concours pour l'admission en deuxième année de Baccalauréat en médecine à l'Université de Lausanne (année académique 2024-2025)**. Objet adopté CE 07.02.24, pas de passage au GC

23_LEG_235, EMPD **Crédit cadre grands consommateurs UNIL - 2ème phase**, Objet adopté GC 01.10.24

24_LEG_83, EMPD **Crédit-cadre rénovation UNIL n°6**. En cours, en attente de date de passage

24_LEG_190, EMPD **Plan d'intentions cantonal 2025-2028 des Hautes écoles vaudoises de type HES**. En cours, en attente de date de passage

Exposé des motifs et projet de loi

21_LEG_69, EMPL **modifiant la loi du 11 juin 2013 sur les hautes écoles vaudoises de type HES (LHEV)**. Objet adopté GC 16.01.24

24_LEG_104, Projet de règlement du CE **Révision du RLHEV et RA-HEV**. Objet adopté CE 07.02.24, pas de passage au GC

24_LEG_131, EMPL **modifiant la Loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne**. Objet adopté CE 18.12.24, attribué à commission GC

2. Glossaire des acronymes

C-HES-SO : Convention intercantonale sur la Haute école spécialisée de Suisse occidentale

CHUV : Centre hospitalier universitaire vaudois

COB : Convention d'objectifs quadriennale

COFOR : Commission thématique de la formation

CSHE : Conférence suisse des hautes écoles

DCIRH : Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines

DEIEP : Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine

DGE : Direction générale de l'environnement

DGEO : Direction générale de l'enseignement obligatoire

DGEP : Direction générale de l'enseignement postobligatoire

DGES : Direction générale de l'enseignement supérieur

DGIP : Direction générale des immeubles et du patrimoine

DGS : Direction générale de la santé

DITS : Département des institutions, du territoire et du sport

ECAL : École cantonale d'art de Lausanne

EHC : Ensemble hospitalier de la Côte

EMPD : Exposé des motifs et projet de décret

EPFL : École polytechnique fédérale de Lausanne

ETP : Équivalent temps plein

FBM : Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne

FIT : Fondation pour l'innovation et la technologie

HEIG-VD : Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud

HEP : Haute école pédagogique

HEP Vaud : Haute école pédagogique du canton de Vaud

HES : Haute école spécialisée

HESAV : Haute école de santé Vaud

HES-SO : Haute école spécialisée de Suisse occidentale

HEU : Haute école universitaire

HRC : Hôpital Riviera-Chablais

LEHE : Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles

LHEP : Loi sur la haute école pédagogique du canton de Vaud

LHEV : Loi sur les hautes écoles vaudoises de type HES

LUL : Loi sur l'Université de Lausanne

mFRI : Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation

OAE : Office des affaires extérieures

PER : Personnel d'enseignement et de recherche

PFD : Plan financier de développement

PIC : Plan d'intention cantonal

RA-HEV : Règlement sur les assistants des hautes écoles cantonales vaudoises de type HES

RGDER : Règlement sur la gestion du domaine de l'enseignement et de la recherche en biologie et médecine pour

l'Université de Lausanne, le Centre hospitalier vaudois et la Policlinique médicale universitaire

RLUL : Règlement d'application de la loi sur l'Université de Lausanne

RLHEV : Règlement d'application de la LHEV

SDSC : Swiss Data Science Center

SEFRI : Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation

SPEI : Service de la promotion de l'économie et de l'innovation

UniBat : Service des bâtiments de l'Université de Lausanne

UNIL : Université de Lausanne